

BÉTHUNE MAG

BÉTHUNE
SMART CITY

www.bethune.fr

JUIN 2021



Le Palais des Sports Henri Louchart a ouvert ses portes le 29 mai !

CADRE DE VIE

p.12

Test Espace Public :
aménagement d'une voie douce
rue Berthelot

SMART CITY

p.17

Développer la mobilité douce :
un enjeu climatique et
d'attractivité urbaine

SOLIDARITÉ

p.26

Les acteurs de la vie associative
impatients de reprendre
leurs activités

SOMMAIRE

4>5

RETOUR ACTU

6>9

MA MAIRIE

De nouveaux piétons déployés à proximité des écoles

Une nouvelle carte nationale d'identité depuis le 17 mai 2021

Le Pass'Jeunes disponible depuis le 1^{er} juin

Un budget de transition pour protéger les Béthunois et accélérer la transformation de la Ville

10

PORTRAITS

Ils ont soufflé leur centième bougie

12>14

CADRE DE VIE

Test Espace Public : aménagement d'une voie douce rue Berthelot

Entretien des jardins : des infos à retenir !

Embellissement à proximité des écoles Pasteur et Michelet



15>16

SMART CITY

Le City'Bus, pour une Ville toujours plus proche de ses habitants !

Des collégiens de Vertaine brillent au concours scientifique C-Génial !



17>21

DOSSIER

Développer la mobilité douce : un enjeu climatique et d'attractivité urbaine



23>27

SOLIDARITÉ

Des randonnées pour s'oxygéner !

Le Programme de Réussite Éducative : une boîte à outils au service de la jeunesse

Les acteurs de la vie associative impatients de reprendre leurs activités

28>31

CHANTIERS

Electra golf : une nouvelle résidence de 18 logements dans le quartier de la Gare

Réhabilité et modernisé, le parc de la Cité Blanche a rouvert ses portes !

Le Palais des Sports Henri Louchart a ouvert officiellement ses portes le samedi 29 mai !

32>33

COMMERCE

L'Association du Quartier de la Gare, fer de lance de la dynamique commerciale

Concours « Les boutiques d'or » avec Le Bon Pour... Ma Ville : 12 commerces plébiscités par les Béthunois !

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

34

CULTURE

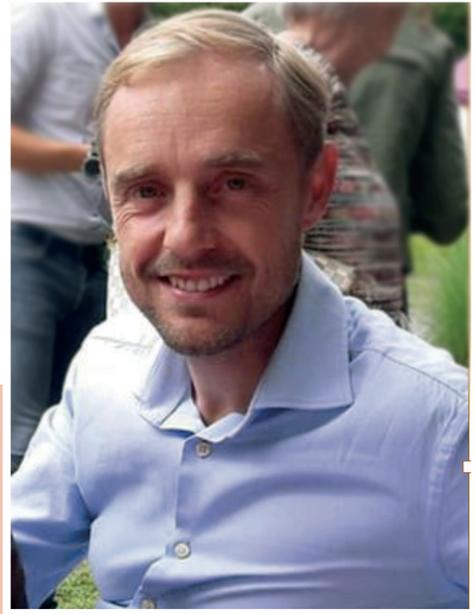
Jusqu'au 11 juillet, la chapelle Saint-Pry accueille l'exposition « Gravures et sculptures : entre marbres et encres »

Festival Les Petits Bonheurs jusqu'au 5 juillet !

35

EXPRESSION POLITIQUE

Béthune Mag - Juin 2021 - 6, Place du 4 Septembre - 62407 Béthune cedex - Tél. : 03 21 63 00 00 - Tirage : 15 000 ex.
Directeur de la publication : Olivier GACQUERRE - Conception, rédaction et mise en page : Service communication de la Ville de Béthune - Crédits photos Ville de Béthune - Impression : imprimerie Mordacq- sur papier recyclable - Distribution TTS



Chers Béthunoises et Béthunois,

Après plus d'une année rythmée par la crise sanitaire, nous aspirons toutes et tous à retrouver une vie normale, mais aussi à renouer avec les animations qui font l'ADN de notre belle ville. Ainsi, l'équipe municipale prépare activement l'été et d'ici quelques jours, vous recevrez l'agenda événementiel et découvrirez la richesse du programme qui vous sera proposé.

Progressivement, le tissu économique local reprend lui aussi son cours normal. Les commerces ont rouvert leurs portes et, depuis le 19 mai, nous pouvons profiter des terrasses, en particulier sur la Grand Place piétonnisée les soirs et week-ends. La reprise des activités associatives se fait, elle aussi, petit à petit.

Vous le découvrirez en parcourant ce numéro de votre magazine, Béthune poursuit sa transformation. Ainsi, le chantier du Beffroi touche à son terme. Dès la fin du mois de juillet, ce monument symbolique, qui fait notre fierté, sera de nouveau visible et en septembre, nous fêterons avec vous la fin des travaux, avec en point d'orgue les Journées Européennes du Patrimoine.

Autre événement important, la transformation du Palais des sports Henri Louchart est terminée. Très attendu, cet équipement structurant de la rue de Lille sera un élément central de la vie sportive mais aussi culturelle béthunoise. Le mois de juin marque aussi la poursuite du plan « Un quartier, un parc » avec l'ouverture du parc de la Cité Blanche. Cette initiative s'inscrit également dans une volonté plus large de développer la nature en ville. Il s'agit d'un axe fort dans notre ambition de construire le Béthune de demain. Enfin, de nouvelles actions sont engagées pour développer la mobilité douce et apaiser la ville : arceaux à vélos, vélos libre-service, Test Espace Public rue Berthelot...

Je vous souhaite de bonnes vacances !

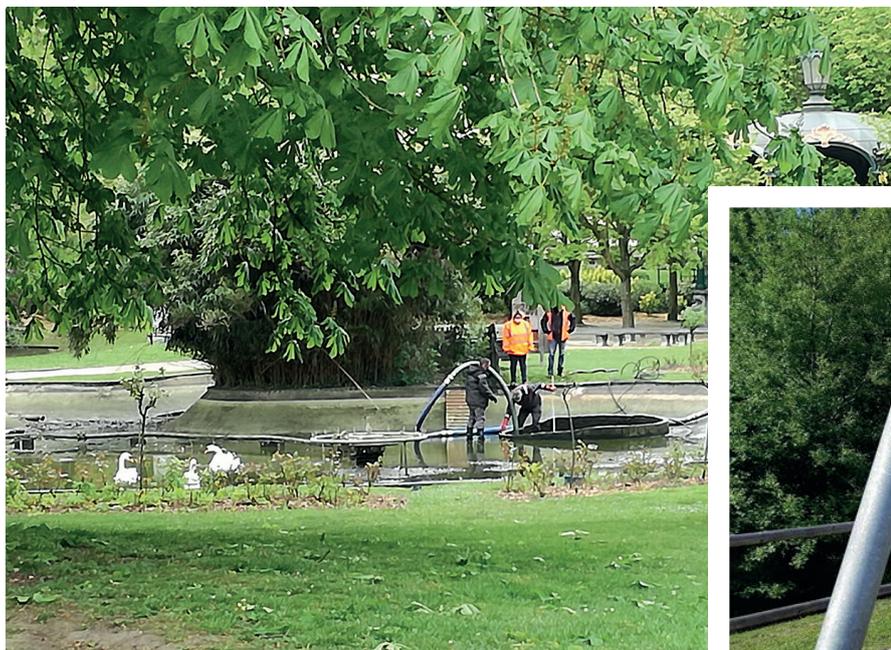
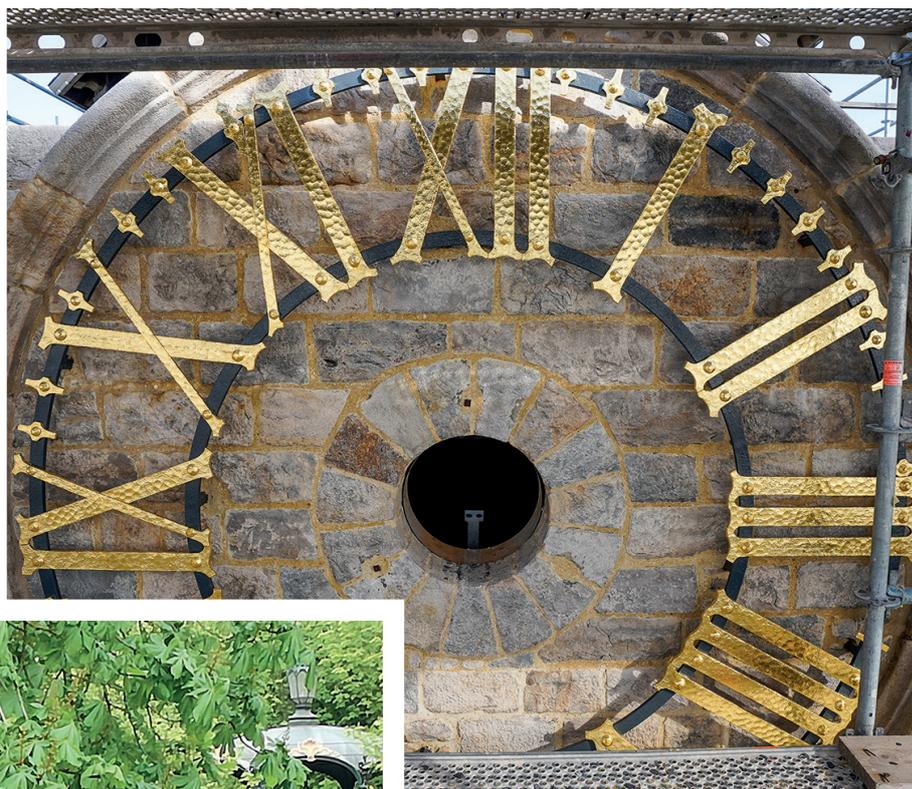
A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Olivier Gacquerre'. The signature is fluid and stylized, with a large loop at the beginning.

Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune

Du 3 au 7 mai 2021

Le beffroi a retrouvé ses cadrans !

Les travaux du beffroi arrivent à leur terme. Au début du mois de mai, les cadrans ont été reposés sur chacune des faces de l'édifice. En mai, ce sont les aiguilles qui ont retrouvé leur place sur le beffroi.



Du 3 au 7 mai 2021

Jardin public : nettoyage du bassin

Une opération de nettoyage du bassin du Jardin public a été réalisée par les services techniques de la Ville. À cette occasion, les cygnes font l'objet d'un contrôle chez le vétérinaire.



Du 3 au 7 mai 2021

Un nouveau sol pour la tyrolienne, parc des Cheminots

Un sol souple a été posé au niveau de la tyrolienne du parc des Cheminots. Ce dernier offrira plus de confort aux utilisateurs.

Du 3 au 7 mai 2021

Aire de jeux à la structure multi-accueil de la Charité

La Ville de Béthune a aménagé, au début du mois de mai, une aire de jeux pour les tout-petits fréquentant la structure multi-accueil La Charité. Cet équipement se trouve à l'arrière de la structure.





**19 mai 2021
On se déconfiné !**

Le 19 mai dernier a marqué la fin du confinement. Étoile Cinémas, les cafés, les restaurants et tous les commerces dits « non essentiels » ont pu rouvrir.

La Ville de Béthune a choisi cette date pour relancer la piétonnisation de la Grand'Place. Ce dispositif permet aux cafetiers et restaurateurs d'étendre leurs terrasses afin de profiter pleinement de ce bel espace public.



EN BREF

« LA MALÉDICTION DU BEFFROI » PRIMÉE

L'échappée game « La Malédiction du Beffroi » (qui a eu lieu en novembre 2019) a retenu toute l'attention du jury de Com' en Or Day par son caractère utile et original. La valorisation du patrimoine et la diversité des acteurs participants ont été salués par les professionnels de la communication de la Région Hauts-de-France. La Ville de Béthune et Comme des Français ont ainsi reçu le prix de la communication publique, ainsi que le prix du jury.



LE GUIDE VERT MICHELIN* MET BÉTHUNE À L'HONNEUR

Deux pages entières sont consacrées à la cité de Buridan, à son patrimoine architectural et son centre de production et de diffusion en arts visuels. En effet, le guide a été séduit par la Grand'Place, ses façades à l'architecture variée, le Beffroi actuellement en rénovation et l'Hôtel de Ville dont l'intérieur est de style Art déco.

* Guide vert « Sites et cités remarquables de France » - Michelin



DE NOUVEAUX PIÉTOS DÉPLOYÉS À PROXIMITÉ DES ÉCOLES

Depuis 2019, la Ville de Béthune expérimente l'installation de « piétos » à proximité des écoles afin de sensibiliser les automobilistes à la sécurité des piétons dans ces zones très fréquentées, notamment en réduisant la vitesse des véhicules.

Après une première expérimentation réussie en 2019 sur le secteur très fréquenté de la rue Fernand-Bar et de la rue Boutleux, au niveau des passages

protégés aux abords des écoles Sévigné, Paul-Bert et Michelet, de nouveaux piétos ont été déployés en février 2021 afin de renforcer la sécurité des élèves, des parents et des piétons en général.

Ces silhouettes sécuritaires, en forme de petit bonhomme, sont dotées de bandes rétro-réfléchissantes, influant sur le comportement des automobilistes en les obligeant à ralentir.

Les nouveaux piétos ont été installés courant février à des endroits stratégiques : à proximité des écoles Victor-Hugo, Charlemagne, Louis-Pasteur, Sainte-Famille, Saint-Vaast, mais également devant le lycée Louis-Blaringhem (rue Marcellin Berthelot), devant la médiathèque Buridan, ainsi que boulevard de Varsovie.



De nouveaux piétos ont été installés à des endroits stratégiques de la ville.

UNE NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DEPUIS LE 17 MAI 2021

Une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), plus sécurisée et plus pratique, va remplacer l'actuelle dont le format date de 1995.

Déployée progressivement depuis le 16 mars 2021 dans l'Oise, département test, la nouvelle Carte Nationale d'Identité sera disponible dans le département du Pas-de-Calais à compter du 17 mai 2021. Sa durée de validité sera de 10 ans, tant pour les majeurs que pour les mineurs (contre 15 ans pour l'ancien format).

Cette nouvelle carte aura le format d'une carte bancaire. Elle comporte des éléments en relief pour les personnes malvoyantes.

Afin de lutter toujours plus efficacement contre la fraude à l'identité (faux titres, usurpation), la nouvelle carte d'identité comporte quelques innovations : fond sécurisé, dispositif holographique de nouvelle génération, changement de couleur, et intégrer la photographie de titulaire de la carte (CNI).

changeante sur la photographie, date d'expiration au verso de la carte pour vérifier que l'image du titulaire n'a pas été modifiée...

L'actuelle démarche à suivre pour obtenir sa CNI reste inchangée. L'utilisateur a toujours la possibilité de déposer une pré-demande en ligne sur le site **ants.gouv.fr**. Une fois cette démarche effectuée, un numéro de pré-demande vous est attribué, vous pouvez alors prendre rendez-vous à la mairie via B'Click.



Un nouveau format rappelant celui du permis de conduire.

LE PASS'JEUNES DISPONIBLE DEPUIS LE 1^{er} JUIN

Pour inciter les jeunes à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, la Ville de Béthune a mis en place un Pass'Jeunes, une carte gratuite à destination des 3-25 ans béthunois, qui leur offre de nombreux avantages dont 20€ offerts par la Ville pour l'adhésion à une association béthunoise de sport et de loisirs.

Comment retirer votre Pass'Jeunes ?

Vous pouvez retirer votre Pass'Jeunes depuis le 1^{er} juin dans les espaces Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif, ainsi qu'au Point Information Jeunesse (médiathèque Elie Wiesel).

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Pour bénéficier du Pass'Jeunes, il faut être âgé de 3 à 25 ans et habiter à Béthune.

Deux pièces justificatives sont demandées :

- Une carte d'identité ou un livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois à Béthune

Le Pass'jeunes est valable du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022.

BÉTHUNE
SMART CITY

2021

La carte
BONS PLANS
Culture / Sport / Loisirs
pour les
3-25 ans !

À retirer dès le **1^{er} JUIN 2021**

- **HÔTEL DE VILLE**
- **CENTRE ADMINISTRATIF**
- **POINT INFORMATION JEUNESSE**
(médiathèque E.Wiesel)

d'Infos
BETHUNE.FR @villebethune

Infos pratiques

Le Pass' Jeunes offre de nombreux avantages :

- 20€ offerts pour l'adhésion à une association béthunoise de sport ou de loisirs (conventionnée), ainsi qu'au conservatoire intercommunal
- Abonnement gratuit aux médiathèques
- Tarif jeune pour la saison 2021/2022 au théâtre
- Tarif préférentiel pour l'année scolaire 2021/2022 à l'école de dessin
- Tarif de 5€ au cinéma « Étoile Cinémas » de Béthune (hors majoration 3D)
- Réduction dans certains commerces : Alpha B, Furet, Intersport, Teup, Décathlon, Golf, Bouquinerie des Flandres, Family Fit, Instant ludique et Rush out.

UN BUDGET DE TRANSITION POUR PROTÉGER LES BÉTHUNOIS ET ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DE LA VILLE

Le 12 avril dernier, le Conseil Municipal a voté son budget primitif dans un contexte sanitaire et économique complexe. Ce budget a été articulé autour **deux grandes priorités** : **protéger les Béthunois et poursuivre le développement de la Ville.**

Protéger les Béthunois, cela se traduit concrètement par un accompagnement des parcours de vie et ce, dès le plus jeune âge. Cela signifie aussi rendre du pouvoir d'achat aux Béthunois et œuvrer pour une ville plus sécurisée et apaisée.

La poursuite du développement de Béthune s'effectue au travers des grands projets portés par la Ville et par des investisseurs privés. Cette volonté passe également par l'entretien du patrimoine communal et des voiries. Développer la Ville, c'est surtout renforcer son attractivité, via une politique d'animations ambitieuse et un soutien sans faille aux commerçants. Enfin, dans le cadre de cet axe majeur, l'équipe municipale réaffirme son ambition d'accompagner la transition écologique, en développant la nature en ville ou encore un réseau de chauffage urbain éco-vertueux.

Le budget 2021 de la Ville s'élève à **74 821 631€.**



● FONCTIONNEMENT

48 096 677 €

- **Dépenses courantes** : charges du personnel, dépenses énergétiques...
- **Recettes** : restauration scolaire, ALSH, billetterie du Théâtre...

● INVESTISSEMENT

26 724 954 €

Dépenses et recettes : liées au patrimoine de la commune, aux grands projets : aménagement du quartier de l'Horlogerie, construction d'un nouveau cœur de quartier au Mont-Liébaud...

● Le budget primitif de la commune se décompose en deux sections :

- Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses courantes et des recettes. L'excédent dégagé de cette section est l'auto-financement reversé dans la section d'investissement.
- Une section d'investissement qui comprend les dépenses liées au patrimoine de la commune et les recettes dédiées.

Le budget de la commune est obligatoirement équilibré entre les recettes et les dépenses.

● La Ville poursuit son désendettement

La dette de la Ville de Béthune continue de diminuer. Elle s'établissait au 31 décembre 2020 à 44 millions d'euros. Fruit d'une bonne gestion, cette tendance va se poursuivre en 2021. Depuis 2013, la dette de la Ville a diminué de 8 664 367€.

PRIORITÉ 1 : PROTÉGER LA POPULATION

► Conforter l'action sociale

1 269 811€ : c'est le montant de la subvention accordée au Centre Communal d'Action Sociale, qui a pour ambition de :

- Lutter contre la fracture sociale, numérique et l'illettrisme
- Accompagner les parcours de vie : accueil, sécurisation, autonomie et consolidation
- Rompre l'isolement des personnes âgées
- Permettre l'accès des services dédiés aux seniors aux 65 ans et plus.

► Accompagner les jeunes

Pour l'enseignement et la jeunesse, **2 014 400€** sont investis.

► Soutenir la vie associative

1 100 781€ pour soutenir les 280 associations béthunoises, qui évoluent dans de multiples domaines : sport, santé, culture, social, patriotisme, commerce, animation.

► Rendre du pouvoir d'achat aux habitants

- 76 000€ consacrés à des dispositifs comme la bourse au permis et le Pass'Jeunes
- Pour 87% des Béthunois, suppression de la taxe d'habitation et un premier tiers en moins pour les autres contribuables
- Stabilisation de la part communale sur les impôts locaux
- 41 % d'économies sur la facture de chauffage à compter de fin 2021, pour les résidents de logements collectifs raccordés au réseau de chauffage urbain
- Tarification de la restauration scolaire et des ALSH

► Prévenir et agir pour une ville sécurisée

- Des actions de prévention dès le plus jeune âge (permis cyclistes, piétons et internet)
- Renforcement de la police municipale
- 100 000€ investis chaque année dans la vidéoprotection

PRIORITÉ 2 : DÉVELOPPER LA VILLE, RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Grands projets

2 500 000€

Poursuite de l'aménagement du pôle gare, Olympie 2, éco-quartier de l'Horlogerie...

Patrimoine

1,29 million d'euros

Restauration et valorisation du patrimoine historique : Beffroi, église Saint-Vaast...

Équipements

800 000€

Entretien des équipements publics (médiathèque Elie Wiesel, salles associatives...)

Nature en Ville

283 000€

Expérimentation de végétalisation dans certaines rues et cours d'écoles, lancement du plan 3000 arbres, aménagement du parc de la Cité Blanche...

Voirie

876 000€

Entretien des voiries communales et des trottoirs

Animations

763 800€

Relance des animations (Béthune Retro, Cité de Noël, estivales...)

Commerce

240 000€

Soutien aux commerçants (évolution de l'application Béthune Shop), mise en place de consignes connectées, accompagnement des associations de commerçants dans leurs projets...

Environnement

Accélérer la transition énergétique avec la poursuite du déploiement de réseau de chauffage urbain et du plan de modernisation de l'éclairage public

Projets privés

Rénovation du Collège George Sand, aménagement de l'hôtel Beaulaincourt, projet immobilier Les Jardins de l'Arcadie

Mobilité

Lancement de l'étude mobilité en ville, installation d'arceaux et d'abris à vélos, déploiement de vélos en free floating et de bornes de recharge électrique...

ILS ONT SOUFFLÉ LEUR CENTIÈME BOUGIE

Raymond Degryse, animé par la soif d'apprendre

Le 4 mars dernier, Raymond Degryse a soufflé ses 100 bougies. Né à La Gorgue en 1921, cet ancien comptable a vécu une bonne partie de sa vie à Lestrem puis à Béthune. Raymond a eu une vie bien remplie, il s'est marié en 1946, il a eu 4 enfants et compte 6 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.



Raymond Degryse a de nombreuses passions : cyclisme, jardinage mais aussi la poésie et la peinture.

Très investi dans la vie associative locale, il a notamment été à l'initiative de la JEC (Jeunesse Européenne Chrétienne) de Lestrem. *« On était au sortir de la guerre. Il n'y avait rien pour les jeunes, j'ai donc décidé de créer cette association et nous avons connu un grand succès. »* Un siècle d'histoire, ça marque forcément un homme ! Raymond Degryse garde en mémoire de nombreux moments : Léon Blum, le Front Populaire et les congés payés, la force des syndicats, l'Occupation puis la Libération...

Le secret de sa longévité ? Raymond Degryse estime qu'il faut toujours s'occuper l'esprit. Animé d'une grande cu-

riosité intellectuelle, *« il a toujours eu en lui cette soif d'apprendre »*, souligne Elizabeth Dereper, sa fille. Passionné de jardinage, il a aussi restauré complètement son habitation à Béthune, où il vit depuis quelques décennies. À ses heures, il peignait et écrivait des poèmes. Raymond Degryse est aussi un grand amateur de cyclisme et de football.

En 100 ans d'existence, il a vu la société évoluer : *« Aujourd'hui, tout va plus vite, on dépense son argent différemment. Mais je doute que les gens soient plus heureux, ils sont en tout cas plus stressés et peut-être moins solidaires. »*

Un recueil de quelques poèmes écrits par Raymond Degryse sera prochainement disponible sur bethune.fr

Odette Leleu, 100 ans et un sourire intarissable

Odette Leleu est devenue centenaire le 8 mars dernier. À cette occasion, elle a été gâtée et a reçu notamment 100 roses de la part de sa famille.

Née à Avion, elle a passé une bonne partie de sa vie à Noeux-les-Mines où elle a tenu un café et une salle de jeux durant 23 ans. *« L'enseigne s'appelait le Sporting et il y avait un bowling, des flippers, un baby-foot. On y trouvait même un juke-box »*, se souvient Odette Leleu. Son mari travaillait pour les Houillères et à l'âge de la retraite, le couple est parti s'installer à Mandelieu-La Napoule, un lieu qu'ils ont découvert en période estivale : *« Nous avons été séduits par l'endroit et nous y avons emménagé. Sur place, il y avait une sacrée colonie Chti »*, précise-t-elle. À la mort de son époux, Odette Leleu est revenue s'installer dans le Pas-de-Calais et plus précisément

à Béthune, près de ses deux filles, ses trois petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants.

Toujours souriante, Odette Leleu a traversé toutes ces années, toujours animée de la même énergie et spontanéité.

Elle retient de nombreux souvenirs, 39-45 avec les privations mais aussi l'après-guerre avec une période florissante pour l'industrie minière. Odette a eu une vie bien remplie et quand on la questionne sur sa longévité, elle avoue s'être inspirée de l'exemple de Jeanne Calment : *« Un verre de vin ou de porto chaque jour à l'heure de l'apéritif. »* Un petit plaisir quotidien mais toujours savouré avec modération.



Odette Leleu a passé quelques années dans le sud de la France avant de revenir à Béthune.

B É T H U N E

SMART CITY

NOUVEAU

17 ET 18

JUILLET

**RUE BOUTLEUX
PLACE FOCH**

LA TOBOGGAN GÉANT
GRANDE
GLISSE
DÉFI 10 000
DESCENTES !



Samedi : 10h - 18h
Dimanche : 10h - 17h

Tarif : 2€/h
(descentes + gonflables)

Consigne vestiaires : 2€

Le Dimanche, de 10h à 12h :
« Spécial déguisement »
**GRATUIT SI TU VIENS
DÉGUIsé !**



HORIZON 88.0 FM
1^{re} SUR LENS-BETHUNE-ARRAS

BETHUNE.FR

@villebethune



TEST ESPACE PUBLIC : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE RUE

Depuis le 17 mai dernier, une expérimentation est menée dans la rue Berthelot. Cette dernière consiste à réduire la circulation des véhicules sur deux voies (au lieu de trois) et à aménager une voie douce, réservée exclusivement aux piétons et aux cyclistes.

Cette expérimentation s'inscrit dans un esprit de ville apaisée, il s'agit d'un Test d'Espace Public (TEP). Il vise à laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes et à proposer un meilleur partage de l'espace public. La Municipalité a porté son attention sur cet axe, très fréquenté par les piétons, du fait de la présence de nombreux établissements scolaires.

Cette expérimentation est menée jusqu'au 15 juillet 2021 et elle sera suivie d'un temps d'évaluation auquel la population sera pleinement associée. En fonction des retours des usagers, l'équipe municipale décidera de la pérennisation, de l'adaptation ou de l'abandon de ce dispositif.



Ce test d'espace public offre à la rue Berthelot des espaces plus sécurisés.

Pourquoi cet aménagement ?

Le lycée Blaringhem, le collège George Sand et le groupe scolaire Sainte-Famille se situent dans ou à proximité immédiate de la rue Marcellin Berthelot. Ainsi, pas moins de 2900 enfants et adolescents sont susceptibles d'arpenter chaque jour cette rue.

Le long de cet axe, les trottoirs sont étroits. Des problèmes de sécurité sont observés et signalés régulièrement par les parents d'élèves.

Afin de sécuriser au maximum les piétons, la Ville de Béthune a réfléchi à un meilleur partage de l'espace public, en concertation avec les établissements scolaires. Dans ce cadre, elle lance une

expérimentation sur cet axe stratégique, qui consiste à réduire la circulation des véhicules sur deux voies, au lieu de trois actuellement.

La 3^e voie est réservée aux modes de déplacement doux, c'est-à-dire aux piétons mais aussi aux cyclistes.

Cet aménagement permet d'optimiser les conditions de sécurité des enfants dans un esprit de ville apaisée. Il s'agit d'une approche d'urbanisme tactique, visant à développer la mobilité douce et favoriser un meilleur partage de l'espace public.

Le dispositif à la loupe

La voie douce se situe sur la partie droite de la chaussée, dans le sens boulevard Victor Hugo vers la place Saint-Éloi.

Elle fait l'objet d'une végétalisation, avec la pose d'une dizaine de gros pots de fleurs, qui permettent de bordurer cet axe réservé aux piétons et cyclistes.

Le passage piéton, se trouvant au centre de la rue Berthelot, est retiré.

Un marquage au sol type zébra est posé côté boulevard Victor Hugo pour matérialiser une entrée de garage.

Le timing

L'expérimentation est lancée à compter de mi-mai pour une durée de 6 à 8 semaines.

Une évaluation sera réalisée durant les vacances d'été afin de décider de la pérennisation ou non de ce dispositif.

BERTHELOT



À savoir

Un Test Espace Public (TEP), qu'est-ce que c'est ?

La Ville de Béthune a pour ambition l'amélioration permanente du cadre de vie de ses habitants. Pour cela, des TEP seront régulièrement mis en place, en concertation avec les habitants.

Ceux-ci se déroulent en 4 phases :

- Consultation des acteurs / habitants concernés
- Information des habitants lors de la mise en œuvre
- Observation pendant 6 à 8 semaines
- Évaluation pour pérenniser ou non l'aménagement



EN BREF

BÉTHUNE LABELLISÉE VILLE ÉCO-PROPRE



Attachée à améliorer le cadre de vie des Béthunois, l'équipe municipale a choisi d'adhérer à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) afin de mesurer objectivement le niveau de propreté de l'espace public.

Le premier niveau du label « Ville Éco-propre » a été attribué à Béthune, témoignant de la mise en place d'un plan d'actions visant à améliorer durablement la propreté des espaces publics.

DES VESPASIENNES RUE SADI-CARNOT

Elles sont installées dans la rue Sadi-Carnot, au niveau de l'espace vert de l'église Saint-Vaast. Elles sont en retrait de cette rue passante et viennent compléter l'offre de toilettes publiques existante sur la commune (avenue Jaurès, Jardin public, parc paysager de la Gare d'eau). Ces toilettes publiques sont gratuites. Elles fonctionnent comme des toilettes écologiques, sans ajout de produits, sans utilisation d'eau, avec une cartouche sanitaire.





EN BREF

LES SALLES COMMUNALES DOTÉES DE LIMITEURS DE SON

Afin d'assurer une tranquillité des Béthunois habitant à proximité des salles municipales régulièrement louées, des limiteurs de son ont été installés courant février dans le foyer François-Albert, la salle de la Tannerie et la salle Olof-Palme.

Les salles de la Tannerie et du foyer François-Albert ont été équipées d'un système d'avertissement avec coupure d'électricité quand un seuil de décibels est franchi.

Quant à la salle Olof-Palme, le système retenu est une régulation automatique de la puissance maximale autorisée en sortie d'enceintes, ce qui évite les perturbations sonores.

DES FRESQUES DEVANT LES ÉCOLES PASTEUR ET P. BERT



Du 26 avril au 7 mai, l'artiste Bertrand Parse a réalisé deux nouvelles fresques dans les écoles Paul Bert et Pasteur.

À l'école Pasteur, l'artiste graffeur a reproduit un portrait en couleur du célèbre biologiste, inventeur du vaccin contre la rage, mais aussi un paysage arboré automnal. Enfin, une péniche vient compléter cette jolie fresque et rappeler la tradition batelière du quartier Catorive.

À l'école Paul Bert, Bertrand Parse a reproduit un écolier et le Beffroi, ainsi qu'un portrait de Paul Bert et un personnage de manga.

Ces deux réalisations artistiques s'inscrivent dans le plan d'ambiancement de la Ville de Béthune.

ENTRETIEN DES JARDINS : DES INFOS À RETENIR !



Le retour des beaux jours rime avec la reprise du jardinage et, notamment, la tonte des pelouses. Savez-vous que l'usage des tondeuses thermiques est réglementé ? En effet, afin d'éviter les nuisances sonores, les horaires pour tondre s'établissent comme suit :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jour fériés, de 10h à 12h

Ces horaires valent pour toutes les activités de bricolage ou jardinage, de nature à provoquer des nuisances sonores.

Pour rappel, le ramassage des déchets verts est effectué par les services de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane d'avril à novembre.

Cette collecte concerne :

- Les tontes de pelouse
- Les tailles de haies et d'arbustes
- Les fleurs et feuilles mortes
- Les résidus d'élagage, de débroussaillage.



Les horaires de tonte sont réglementés.

Vous pouvez également déposer vos déchets végétaux en déchetterie (située rue du Rabat). Les déchets verts peuvent aussi être valorisés, en étant compostés.

Si tondre la pelouse, entretenir les parterres et tailler les haies viennent occuper vos temps libres, il ne faut pas oublier non plus de désherber devant son domicile. C'est facile et cela contribue à améliorer le cadre de vie.

EMBELLISSEMENT À PROXIMITÉ DES ÉCOLES PASTEUR ET MICHELET

Suite à une visite de terrain des élus municipaux et des équipes techniques de la Ville, quelques travaux d'embellissement ont été réalisés aux abords des écoles Pasteur et Michelet, durant le confinement. Les potelets ont ainsi été peints aux couleurs de Béthune Smart City, les espaces paysagers ont été entretenus et d'autres ont été créés. Par ailleurs, une réflexion est engagée concernant le traçage de jeux et l'ajout d'arceaux à vélos. La même démarche sera menée progressivement sur l'ensemble des écoles béthunoises.

Les agents de la Ville se sont affairés aux abords des écoles afin d'apporter une touche de gaieté.



LE CITY'BUS, POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS PROCHE DE SES HABITANTS !

La Ville de Béthune s'est dotée d'un nouvel outil, un véhicule aménagé, afin d'être encore plus proche des habitants au cœur même des différents quartiers de la Ville. Le City'Bus a été inauguré le vendredi 7 mai 2021 lors d'une permanence sans rendez-vous dans le quartier de Catorive, en présence d'Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, et de son équipe municipale.

Le City'Bus, qu'est-ce que c'est ?

Le City'Bus est un véhicule aménagé et il a vocation, sur des opérations ciblées, à parcourir les différents quartiers de la Ville. Il s'agit de promouvoir et de rendre plus accessibles certains dispositifs mis en place par la Municipalité à l'échelle de la Ville, tels que le Point Information Jeunesse, les Pass'Jeunes et Pass'Mobilité, les ateliers de co-construction avec les habitants...

Il permettra également aux élus de vous rencontrer pour échanger sur des sujets de mobilité, de propreté urbaine ou encore d'accessibilité, mais aussi de délocaliser les permanences des élus dans chaque quartier de la Ville.

Vous l'aurez compris, ce nouveau dispositif innovant répond à la volonté de l'équipe municipale d'être encore plus proche des préoccupations des Béthunois et de co-construire avec vous les projets de la Ville.



LIEUX DES PERMANENCES



Des permanences ont déjà eu lieu :

- 7 mai : Quartier Catorive
- 14 mai : Centre-Ville
- 21 mai : Quartier des Cheminots-8 Ter
- 28 mai : Quartier du Mont-Liébaud
- 4 juin : Quartier Rue de Lille
- 11 juin : Centre-Ville
- 18 juin : Quartier de la Pierrette
- 25 juin : Quartier du Mont-Liébaud

Retrouvez le planning
des permanences à venir :
www.bethune.fr,
rubrique le Conseil Municipal

DES COLLÉGIENS DE VERLAINE BRILLEN AU CONCOURS SCIENTIFIQUE C-GÉNIAL!

Chaque année, ils sont une quinzaine d'élèves, scolarisés de la 5^e à la 3^e au collège Verlaine, à participer à un atelier scientifique et technique. Ces ingénieurs en herbe aiguisent leur curiosité en participant à des projets pédagogiques. Leurs travaux ont été récemment distingués dans le cadre du concours C-Génial, les Béthunois remportant le prix de l'innovation lors de la finale nationale.



Les élèves de l'atelier scientifique et technologique ont travaillé sur deux projets qui ont été récompensés.

« L'atelier a été mis en place en 2010. Nous travaillons sur le développement durable et la mobilité douce. Nous recrutons des jeunes motivés, c'est le critère essentiel pour intégrer l'atelier. D'ailleurs, c'est un moyen d'ouvrir leur esprit et ils peuvent réfléchir à leur projet professionnel », explique Ugo Leenhardt, professeur de technologie.

Durant cette année scolaire, le groupe s'est intéressé à la mobylette électrique développée à Béthune par Benjamin Surain. Les élèves ont planché sur la manière d'accroître l'autonomie de ce deux-roues. « La mobylette est dotée d'une autonomie estimée à 100 km. Nous avons tenu compte de l'intérêt de ce mode de déplacement, vertueux d'un point de vue écologique et qui offre une certaine flexibilité. »

Fonctionnement, cahier des charges, fabrication (qui devrait être bientôt effective), le groupe a découvert tous les secrets de cette e-mobylette. Les collégiens ont engagé une phase de réflexion pour augmenter l'autonomie de l'engin. Ils ont imaginé l'équiper d'un second moteur thermique alimenté par des bio-carburants afin de limiter l'impact environnemental et l'émission de CO₂. Le projet s'intitule Hybride my ride.

Des projets en lien avec le développement durable

L'an dernier, le groupe a travaillé sur un autre sujet intitulé Smart My Reload, qui signifie rendre intelligent mon rechargement. Le projet consiste à recharger son véhicule électrique à partir de bornes, alimentées par des énergies renouvelables, installées un peu partout en ville. Ces énergies seraient produites par des panneaux solaires et éoliennes posés sur des bâtiments. L'innovation réside dans le fait qu'il n'y a pas de stockage. L'énergie est disponible en simultané et si elle n'est pas consommée, elle est reversée dans le réseau électrique classique.

Le 8 avril dernier, les élèves ont présenté ces 2 projets (en visio) au jury du concours académique C-Génial. Hybride my ride a reçu un prix spécial, consacrant la mobilité intelligente. Smart My Reload a décroché le premier prix. Le collège Verlaine a donc représenté l'Académie de Lille avec son projet Smart My Reload lors de la finale nationale du concours le 19 mai dernier auquel participaient 6 000 élèves. Les Béthunois se sont brillamment distingués en remportant le prix de l'innovation.



DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DOUCE : UN ENJEU CLIMATIQUE ET D'ATTRACTIVITÉ URBAINE

Dans la continuité des actions précédemment engagées et dans le cadre de sa démarche Smart City qui vise à répondre aux grands enjeux de demain, la Ville de Béthune mène une grande réflexion sur la mobilité avec notamment le lancement, au second semestre 2021, d'une concertation avec les habitants. Une ville apaisée avec un meilleur partage de l'espace public, une ambition portée par la Municipalité, avec, dès cet été, de nouvelles actions.

REPENSER NOS MODES DE DÉPLACEMENT

Accorder davantage de place aux piétons, aux cyclistes, développer la mobilité douce, ces objectifs répondent à des enjeux climatiques et de société.

À Béthune, cinq axes d'action ont été définis :

1. Permettre aux Béthunois de s'équiper
2. Multiplier les solutions de stationnement vélos
3. Développer les infrastructures
4. Expérimenter une offre de services
5. Planifier et agir par une approche globale, en lançant une étude qui permettra de définir un plan local de déplacements pour la décennie à venir.



PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS : UNE ÉTUDE LANÇÉE DÈS SEPTEMBRE



La Ville de Béthune souhaite développer la mobilité douce.

Développer la mobilité douce en ville passe par la définition d'une stratégie pour les dix prochaines années afin de fixer le schéma directeur des mobilités.

De cette stratégie découlera un plan d'actions opérationnel, qui sera appliqué dans les différents quartiers béthunois. Le premier jalon de ce travail de longue haleine débutera en septembre avec le lancement d'une étude qui durera une année. Celle-ci permettra d'élaborer un Plan local de Déplacements à Béthune, qui donnera des orientations sur les régimes de circulation, la politique de stationnement, les actions envisageables pour la mobilité douce et partagée, des préconisations en matière de transports en commun ou encore sur l'offre de services à développer.

Une grande concertation avec les habitants, les usagers, les commerçants et les associations sera lancée au second semestre 2021.

DÈS CET ÉTÉ : DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN « FREE FLOATING »

Des vélos à assistance électrique en libre-service vont faire leur apparition au début de l'été dans la commune. L'objectif est d'offrir aux habitants une alternative à la voiture pour les déplacements en ville.

Des vélos en « free floating* » seront bientôt disponibles. Cet anglicisme signifie que vous pourrez, dès le début de l'été, disposer de vélos en libre-service pour tous vos déplacements à Béthune.

Un partenariat a été signé le 4 juin dernier avec la société Bik'Air, opérateur de vélos en libre-service. Il va permettre de tester ce dispositif sur une période de deux ans.

Une cinquantaine de deux-roues seront disponibles. Ce service fonctionne via l'application mobile Bik'air, téléchargeable sur Play Store et App Store. Celle-ci permet de visualiser où se trouvent les vélos et de louer ou de restituer un vélo.

Il est possible de circuler en dehors des limites de la commune mais il n'est pas possible d'arrêter la location hors Béthune. Le coût pour l'utilisateur est de 0,15€/minute. Bik'Air offre 10 minutes gratuites à chaque nouvel inscrit sur l'application.

Cette expérimentation béthunoise sera suivie avec attention par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. En effet, si les résultats s'avèrent probants, la structure songe à essayer ce dispositif sur des communes périphériques à Béthune.

** Free floating signifie qu'il n'y a pas de bornes pour attacher les vélos. Les vélos seront disponibles partout en ville et à toute heure de la journée.*



Des vélos en « free floating » circuleront, dès cet été, à Béthune.

ABRIS À VÉLOS SÉCURISÉS : UN SONDAGE QUI VOUS A MOBILISÉS !

Dans le cadre du développement de la mobilité durable, l'équipe municipale avait souhaité recueillir l'avis des habitants sur le déploiement d'abris à vélos sécurisés dans Béthune, par le biais d'un sondage qui s'est clôturé le 20 mars 2021.

422

Après plus d'un mois de mise en ligne, 422 réponses ont été recueillies.

60%

Parmi les répondants, 60% jugent utile l'installation d'un abri à vélos sécurisé près de chez eux.

Merci aux habitants ayant pris le temps de répondre à ce sondage. Sur la base de celui-ci, le projet a été travaillé. Ainsi, des abris à vélos seront déployés à l'automne dans plusieurs quartiers de la ville. À ce jour, trois quartiers ont déjà été ciblés pour un premier déploiement : Mont-Liébaud, Catorive, Cheminots/8 Ter.

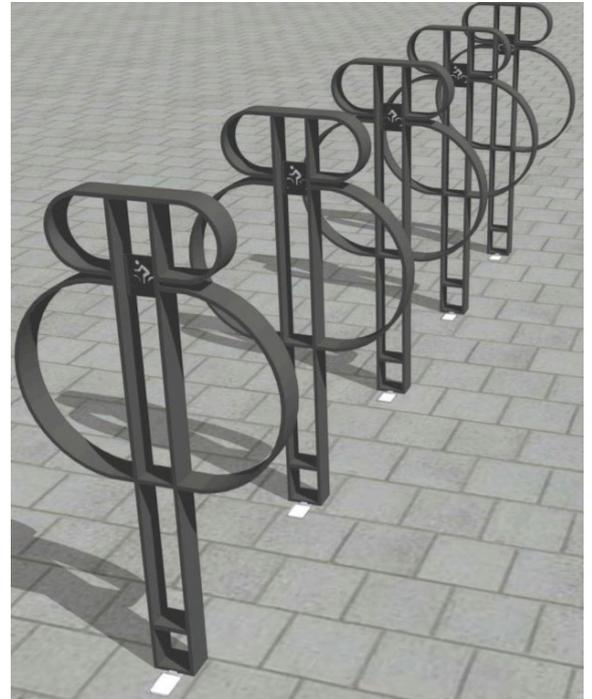
PLUS DE 50 ARCEAUX À VÉLOS DANS BÉTHUNE, D'ICI CET ÉTÉ

Afin de développer les modes de déplacement doux, la Municipalité déploie de nouveaux arceaux à vélos à proximité des commerces, bâtiments administratifs, équipements culturels et sportifs... Avant le déploiement, ceux-ci ont été testés par des usagers du vélo.

Courant janvier, le prototype d'un nouvel arceau à vélos a été installé rue Sadi Carnot. L'installation de cet équipement sur mesure, au design inspiré du « B » de Béthune, avait pour objectif de réaliser un test en situation. Ainsi, des représentants des usagers de l'Association Droit Au Vélo (ADAV) ont pu essayer cet arceau, en présence des élus et des services de la Ville, afin de faire part de leurs remarques.

L'expérimentation ayant été probante, de nouveaux arceaux à vélos sont déployés dans un périmètre précis correspondant au périmètre du « Site Patrimonial Remarquable » de Béthune (secteur historique protégé). D'autres arceaux, de forme plus classique, seront déployés dans l'ensemble de la ville, notamment à proximité des équipements sportifs et culturels, des parcs...

Au total, une cinquantaine d'arceaux à vélos viennent compléter ceux déjà en place.

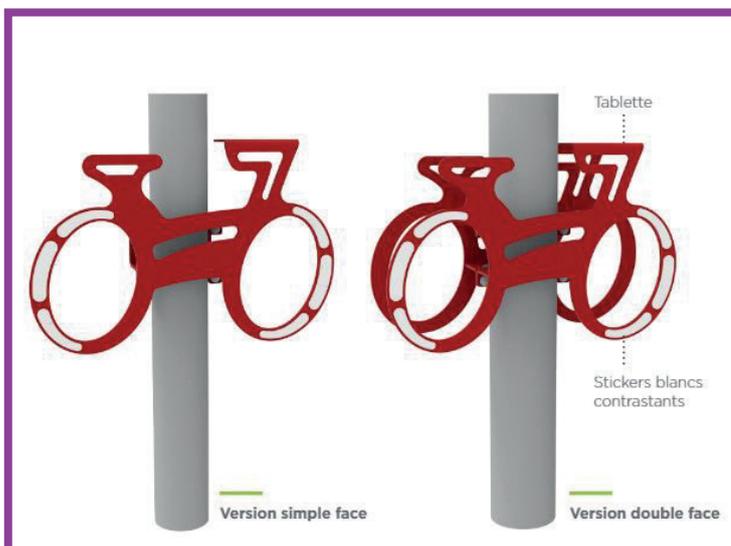


Ce nouveau design d'arceaux à vélos a été testé en situation, rue Sadi Carnot.

Pour accéder à la cartographie des équipements cyclables implantés à Béthune, flashez ce QR Code avec votre smartphone ou rendez-vous sur bethune.fr.



EXPÉRIMENTATION : DES ACCROCHE-VÉLOS À VOTRE DISPOSITION !



En plus des arceaux à vélos, la Ville de Béthune a décidé de tester des accroche-vélos.

Cinq systèmes de ce type ont été achetés. Ils seront installés en juillet sur des panneaux de signalisation et autres potelets, situés dans les rues des Treilles, Sadi-Carnot et Albert 1^{er}. Ces équipements seront positionnés dans des lieux étroits pour accueillir des arceaux à vélos (comme les trottoirs), à proximité de certains commerces, tels que les pharmacies, boulangeries, bars-tabac...

Outils pratiques du quotidien, les accroche-vélos sont utilisés pour accrocher un vélo le temps d'une course. Si cette expérimentation fonctionne, ils pourront être développés sur d'autres axes.

Cinq accroche-vélos seront installés sur des potelets et des panneaux de signalisation.

LE PASS' MOBILITÉ, UNE AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO OU D'UNE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Une nouveauté cette année : un pass pour les équipements ! Mis en place depuis 2019, le Pass'Mobilité 2021 va être soumis à l'approbation du Conseil Municipal le 28 juin prochain. Dès le 1^{er} juillet, il sera possible de le retirer aux guichets uniques de l'Hôtel de Ville ou du Centre administratif (rue de Schwerte), dans la limite d'un par famille. Le Pass sera valable du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Le Pass' Mobilité est une aide de 100€ pour l'achat d'une trottinette électrique, de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou de 50€ pour l'achat d'un vélo classique.

Nouveauté cette année, un pass pour les équipements de sécurité, d'un montant de 25€, vous permettra d'acheter des accessoires tels que des casques, protections, gilets fluos, systèmes d'éclairage ou encore antivols.

Ce pass pour les équipements est cumulable avec le pass vélo et trottinette.

Se présentant sous la forme de bons d'achat, ces pass sont valables chez les commerçants partenaires de l'opération :

- Intersport (Zone commerciale La Rotonde - Béthune)
- Ride On (Rue de Lille - Béthune)
- Decathlon (Z.A. Actipolis - Fouquières)
- Norauto (Zone commerciale La Rotonde - Béthune)

Les familles ayant déjà retiré un Pass'Mobilité au cours des années précédentes doivent patienter trois années avant de pouvoir en bénéficier à nouveau. Elles peuvent toutefois bénéficier du pass pour les équipements.



Le Pass'Mobilité peut être utilisé pour acheter un vélo électrique, un vélo classique ou une trottinette électrique.

Le saviez-vous ?

L'EUROVELO 5 TRANSITERA PAR BÉTHUNE : LA RÉFLEXION SUR LE PARCOURS DANS LA VILLE EST EN COURS

Porté par la Fédération Européenne des Cyclistes, l'EuroVelo est une initiative qui consiste à aménager un réseau de 17 véloroutes longues distances, sillonnant l'Europe entière.

Une fois achevé, ce réseau totalisera près de 90 000 km de voies cyclables. Un de ces axes, l'EuroVelo 5, passera par Béthune. L'EuroVelo 5 est en cours d'aménagement et il s'étend de l'Angleterre à l'Italie. Il suit le tracé de la légendaire Via Romea Francigena, longue de 3 200 km, qui était jadis empruntée par les pèlerins souhaitant se rendre à Rome. Allant de Canterbury à Brindisi, l'EuroVelo 5 traversera sept pays.

Certains tronçons sont déjà aménagés. D'autres, comme ceux allant de Saint-Venant à Béthune et de Béthune à Olhain, le seront à plus ou moins longue échéance.



Bethune retro



45 CONCERTS!

the Spunboys

Jake Calypso

Rockin'Em

*Alain Chenneviere
& les Alligators*

*La Perra
Blanco trio ...*

EVENEMENT
SPECIAL
HOT-ROD.BE
FETE SES 15ANS
PLACE FOCH!

26.27
28.29

ABOUT
2021
BETHUNE (62)

OUVERTURE DU FESTIVAL
PROJECTION DE 2 FILMS
A L'ETOILE CINEMAS BETHUNE

MUSIC
CINEMA

VINTAGE CARS
& HOT RODS

VINTAGE MARKET...

BÉTHUNE
SMART CITY

 bethune retro officiel



DES RANDONNÉES POUR S'OXYGÉNER !

La crise sanitaire a contraint la Ville à annuler de nombreuses activités, dont celles prévues spécifiquement pour les aînés ces derniers mois. Afin de rompre l'isolement des personnes âgées et de relancer les animations, la Ville de Béthune organise des randonnées réservées exclusivement aux seniors.

Le programme

5 juillet :

Le sentier panoramique de Loisinord

- Rendez-vous à 14h, entrée du parc Loisinord, à Nœux-les-Mines (4.5 km, durée 1h)

23 août :

Le circuit du canal

- Rendez-vous à 14h, parking de l'église à Hinges (5 km, durée 1h15)

6 septembre :

Le sentier des Paysages

- Rendez-vous à 14h, parking de l'église, à Vaudricourt (7 km, durée 1h45)

20 septembre :

Les chantiers - Berge du canal d'Aire

- Rendez-vous à 14h, base nautique de Beuvry (5 km, durée 1h30)

6 octobre :

Marche bleue vers la Gare d'eau

- Départ de La Tannerie à 14h, à Béthune (goûter avec les enfants au retour)



À savoir : D'une durée d'une heure, ces randonnées s'effectueront dans le total respect des mesures sanitaires (groupes limités à 10 personnes, port du masque obligatoire et respect des gestes barrières). Il convient d'être équipé de chaussures de marche et d'une tenue confortable.

Pour participer, vous devez vous inscrire auprès du CCAS au **06 17 10 78 51**

Il est possible de se rendre sur les lieux de départ avec la Navette Seniors (sous réserve de disponibilité). Dans ce cas, le départ est fixé à 13h30, au CCAS. Pour en faire la demande, vous pouvez contacter le CCAS au 03 21 01 63 10



La première randonnée a été organisée le 31 mai dernier.



EN BREF

LES ACTIONS SENIORS ACCESSIBLES DÈS 65 ANS

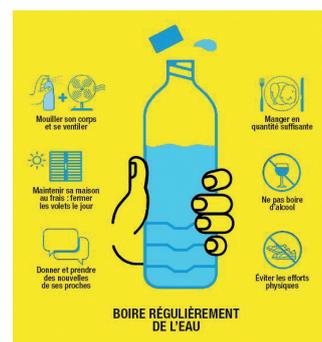
Jusqu'à présent, l'âge d'accès aux différentes actions menées pour les seniors béthunois était fixé à 70 ans. Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Ville de Béthune ont mené une réflexion afin de permettre l'accès aux différents dispositifs dès l'âge de 65 ans. Ainsi, à compter de cet été, les 65 ans et plus, soit 4 450 habitants (18% de la population de la commune), pourront, par exemple, bénéficier de la Navette Seniors, des sorties et animations... Pour vous enregistrer auprès du CCAS et disposer d'informations concernant les services proposés, contactez le 03 21 01 63 10.

PRÉVENTION CANICULE

Comme chaque été, la Ville de Béthune met en garde les habitants les plus fragiles contre les risques liés à la canicule. À cet effet, le CCAS de Béthune tient un registre des personnes vulnérables. L'inscription est gratuite.

Ce registre permet de prendre les coordonnées de ces personnes afin de prendre de leurs nouvelles lors des périodes de grosses chaleurs. Des visites sont également possibles. Pour s'y inscrire, il suffit de contacter le CCAS au 03 21 01 63 10.

Pour rappel, il est essentiel de s'hydrater en buvant de l'eau régulièrement et d'éviter de sortir de chez soi aux heures les plus chaudes de la journée.



LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE UNE BOÎTE À OUTILS AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) cible les enfants et adolescents, âgés de 2 à 16 ans. Ce dispositif propose un accompagnement individualisé et adapté aux enfants et aux familles, avec pour objectif de favoriser leur insertion sociale, culturelle et leur réussite éducative. Financé par l'État, la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Béthune, le PRE touche 200 jeunes béthunois.



Atelier de préparation de cartes de Noël (4 déc. 2019).



L'an dernier, une journée

Accompagnement individualisé

Un suivi personnel des familles concernées par le PRE est réalisé. Il permet d'analyser la situation, de cibler les difficultés rencontrées et d'orienter les usagers vers les bons interlocuteurs (assistantes sociales, psychologues, assistants socio-éducatifs...) pour solutionner leurs problèmes. Un point mensuel est effectué. Les encadrants du PRE coordonnent les opérations et travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des services municipaux, comme le service Jeunesse, le Point Information Jeunesse (PIJ)...

Soutien à la fonction parentale

Il se matérialise sous forme d'ateliers qui réunissent, le plus souvent, des parents. Les participants, une dizaine au total, évoquent les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien (une relation conflictuelle avec un adolescent par exemple). Au fil des échanges, le groupe construit une boîte à outils et chacun peut bénéficier de l'expérience des autres. Ces ateliers permettent aussi de valoriser la compétence des parents. Chaque année, le groupe, en compagnie des enfants, planche sur un projet collectif en fil rouge. Ainsi, il y a deux ans, une bande-dessinée est née de leurs travaux.

Ouverture socio-culturelle

Il s'agit de favoriser l'esprit d'ouverture, en organisant des sorties. Visite d'un site



L'arrivée au séjour des familles, sur la Côte d'Opale (29 juil. 2019).

local ou régional, c'est l'occasion de découvrir d'autres choses, de jouer et de partager des moments en famille, dans un milieu différent. Ce type de sorties permet d'acquérir de nouvelles habitudes.

Séjours familles

Durant l'été, un petit groupe de familles part pour cinq jours en vacances, accompagné par deux encadrants. L'objectif est de travailler l'autonomie de ces familles qui, bien souvent, ne sont jamais parties en vacances.

En amont, les encadrants préparent le projet avec les bénéficiaires, notamment

la gestion du budget. Durant le séjour, le groupe échange sur diverses thématiques, telles que l'autonomie financière, la parentalité, la communication au sein de la cellule familiale, le respect...

Groupe Ados

Mis en place en début d'année, il compte à ce jour sept participants. Les rencontres se déroulent un mercredi sur deux, en présentiel ou en visio (en fonction du contexte sanitaire).

Elles sont mises à profit pour aider des jeunes à reprendre confiance en eux et à s'extérioriser, en travaillant sur des projets collectifs : rédaction de la charte

E : JEUNESSE



Sortie à la mer a été organisée (27 juil. 2020).



Préparation de la fête des parents (24 août 2020).

de confidentialité, qui régit le fonctionnement de leur groupe, planification d'activités sportives, culturelles... Durant les prochaines semaines, ils rencontreront des intervenants spécialisés dans les nouvelles technologies. Ils se rendront également au Point Information

Jeunesse et au Centre d'Information et d'Orientation car l'objectif est aussi de travailler leurs perspectives sur le plan de l'insertion professionnelle.

Coup de pouce

Ce club de soutien scolaire accueille 75 enfants, encadrés par des animateurs, étudiants bénévoles, professeurs des écoles, éducateurs ou encore agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Il se réunit le soir après la classe et concerne les enfants de Grande Section, CP et CE1. Le soutien est adapté à chaque âge, avec respectivement un club langage (CLA), un club lecture écriture (CLE) et un club lecture, écriture et mathématiques (CLEM). Les coordinateurs du PRE souhaitent davantage mesurer le bénéfice de ces ateliers pour les écoliers suivis et accroître ainsi leur efficacité. Une réflexion est entamée avec les enseignants sur le sujet.

Zup de Co

Cette action est menée dans le cadre du partenariat engagé entre la Ville et la fondation Break Poverty. Via Zup de Co, trente-trois collégiens en situation de fragilité, scolarisés en 4^e et 3^e dans les collèges Verlaine et Sand, bénéficient d'une aide aux devoirs et aux révisions en ligne dans le but de décrocher le Brevet des Collèges. Ces missions sont assurées par des étudiants bénévoles en service civique, au rythme d'une heure hebdomadaire.

En complément, ces élèves suivent des cours de soutien d'une durée d'1h40 chaque semaine, dispensés par ACADOMIA. Ciblés en fonction des difficultés rencontrées, ils s'effectuent en petits groupes.

À noter que dans le cadre de ce dispositif, Break Poverty fournit un ordinateur aux jeunes qui n'en possèdent pas.

Infos pratiques

Un large réseau de partenaires gravite autour du PRE (écoles, Maison du Département Solidarité, CAF, CCAS). Ces derniers transmettent une fiche de repérage quand ils détectent une famille nécessitant un accompagnement du PRE.

Pour contacter le PRE :

06 35 27 00 23



EN BREF

PACK INCLUSION NUMÉRIQUE



Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lance un appel aux dons pour fournir aux Béthunois les plus modestes un Pack Inclusion Numérique.

Ce pack modulable comprend le don d'un ordinateur complet, un soutien financier à la connexion de 100€ et une aide à la prise en main et à l'installation des outils.

Pour faire un don financier ou de matériel, il faut contacter le CCAS au 03 21 01 63 10.

Les dons sont destinés aux personnes dépourvues d'un ordinateur et/ou d'une connexion internet, rencontrant un besoin urgent de s'équiper (suivi de scolarité, isolement, difficultés de mobilité...) et se retrouvant en situation de fragilité financière.



LES ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE IMPATIENTS DE REPRENDRE LEURS ACTIVITÉS

Michelle Deman, Sébastien Kerckhof et Jérémy Prudhomme partagent la caractéristique commune d'être présidents d'associations et d'être des figures bien connues de la vie locale. Avant tout, il se définissent comme des bénévoles et aiment à rappeler que sans bénévoles, il est impossible d'organiser des événements. Tous sont peinés par la situation actuelle, qui a contraint la vie associative à une longue pause. Ils attendent avec impatience que la vie reprenne un cours normal, avec son lot de festivités et d'animations qui égayent les différents quartiers béthunois toute l'année. S'ils sont prêts à remettre le bleu de chauffe dès demain, ils savent qu'il convient d'abord de relancer la dynamique au sein de leurs associations. Béthune Mag a voulu leur donner la parole.



Michelle Deman : « On a besoin de se retrouver »

La Renaissance de Catorive a vu le jour en 2014 avec pour objectifs d'apporter de l'animation et de développer les liens sociaux. « *Catorive est un quartier populaire et étant retraitée, j'ai voulu donner de mon temps de manière constructive, en agissant pour tous ces jeunes que je croisais* », précise Michelle Deman. Aujourd'hui, la Renaissance de Catorive est devenue une structure incontournable qui propose des activités et festivités toute l'année, comme le souligne sa présidente : « *On organise des animations pour tous les âges, des enfants aux personnes âgées. Des sorties cinéma aux matchs de foot à Bollaert, en passant par nos Quartiers d'Été ou encore le*

spectacle de Saint-Nicolas, on apporte de la vie et de la joie dans le quartier. » Depuis un peu plus d'un an, la crise sanitaire a débarqué et elle a affecté la vie associative. Michelle Deman garde le contact avec les membres actifs mais la situation est délicate : « *On a besoin de se retrouver et de reprendre nos activités. Il est déjà difficile de recruter des bénévoles en temps normal, alors la reprise risque d'être compliquée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues* ».

Contact :

La Renaissance de Catorive :
06 09 93 32 27

Sébastien Kerckhof : « Un lien social à restaurer »

Sébastien Kerckhof est à l'initiative de l'association de quartier du Mont-Sans-Pareil qui, à l'origine, a vu le jour pour défendre et être le porte-parole des locataires de la cité auprès du principal bailleur social. Rapidement, l'association, portée par Sébastien Kerckhof, a nourri une autre ambition, celle de développer les animations au Mont-Sans-Pareil : « *le programme s'adressait au départ aux jeunes puis finalement, à toute la population. Aujourd'hui, on compte 120 adhérents et régulièrement, on propose des festivités dans le parc* ». Malgré le contexte sanitaire que nous connaissons, Sébastien Kerckhof travaille activement sur les festivités de cet été : « *On aspire tous à revenir à une vie normale. Mon équipe et moi réfléchissons à proposer des temps forts. Ainsi, le week-end des 17*

et 18 juillet, si les conditions le permettent, sera festif. On espère proposer des animations de proximité, comme une kermesse, un karaoké, un méchoui... »

Sébastien Kerckhof constate que son association a pris une grande place dans le quotidien des gens du quartier car elle est vecteur de liens sociaux, les gens se rencontrent, échangent et oublient leurs soucis. « *La COVID-19 a cassé cette dynamique. Je crains que beaucoup d'acteurs du monde associatif baissent les bras. On a besoin plus que jamais de soutien. La Ville est à nos côtés, ce qui est important. Il faut aussi remobiliser les partenaires et bien entendu les bénévoles. Heureusement, il y a toujours des bras pour aider.* »



Contact :

Association de quartier du Mont-Sans-Pareil : 06 70 82 07 92

Jérémy Prudhomme : « Tout le monde peut nous rejoindre »

Jérémy Prudhomme a souhaité faire des liens intergénérationnels l'axe majeur de son projet associatif, tout en développant les animations. C'est ainsi qu'est née ALIM (Association de Loisirs Intergénérationnelle du Mont-Liébaud). Depuis sa création en 2016, ALIM multiplie les animations, proposant des duccasses, des activités de loisirs de l'été, à chaque période de vacances scolaires. « *Notre fonctionnement est maintenant rôdé. On s'appuie sur un noyau dur de bénévoles qui sont mobilisés toute l'année. En tant que président, je le répète souvent : sans eux, il n'y aurait pas d'association !* », claironne Jérémy Prudhomme. Il n'existe pas un profil type du bénévole, chacun a ses motivations et est impliqué dans le projet : « *Il y a des retraités, des étudiants, des personnes en recherche d'emploi qui veulent se rendre utile... Chacun s'investit. Nous formons une équipe homogène, presque une seconde famille* », souligne le Président. La pandémie qui perdure depuis plus d'un an distend forcément les liens... Les outils digitaux ont leur limite et rien ne remplace les contacts humains : « *On piaffe d'impatience à l'idée de reprendre. Depuis quelques mois, on gère les tâches administratives. On a envie de retrouver le terrain et nous accueillerons à bras ouverts ceux qui veulent nous rejoindre.* »

Contact :

ALIM : 06 95 81 84 89



L'équipe de bénévoles d'ALIM est impatiente de pouvoir de nouveau organiser des animations (photo d'archive).

Chiffres clés

280

Près 280 associations à Béthune

1,1 million d'€

La Municipalité consacre 1,1 million d'euros pour soutenir le tissu associatif béthunois (sport, culture, solidarité, animation, patriotisme...)

Questions à Ginette Loiseau, Adjointe au Maire en charge de la vie associative, des fêtes et animations



Pourquoi lancer un appel à bénévolat ?

Le milieu associatif a particulièrement été affecté par la crise sanitaire que nous traversons depuis un an. Nous avons échangé avec les présidents d'associations et ils nous ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent. Les associations manquent clairement de bénévoles. Béthune a la chance d'avoir en son sein des associations dynamiques et engagées, qui animent l'ensemble des quartiers. Il faut soutenir le tissu associatif et les aider. La Ville est aux côtés des associations et relayer l'appel à bénévolat s'inscrit dans cet esprit. Tous ceux qui veulent apporter leur contribution sont les bienvenus.

Les animations vont-elles reprendre ?

Si les conditions sanitaires le permettent, évidemment. Béthune est réputée pour ses animations et son tissu associatif. La Ville travaille activement sur le programme d'animations, en collaboration avec les associations. Cet été, nous voulons proposer un programme d'animations par quartier.

Comment faire pour devenir bénévole ?

Tout le monde peut devenir bénévole. Les personnes souhaitant s'investir dans le bénévolat peuvent contacter le service Vie Associative de la mairie au 03 21 63 00 00. Les agents les mettront en contact avec les associations. Le bénévolat rime avec don de soi et convivialité. Être bénévole offre l'opportunité de participer à une belle aventure humaine et de contribuer à la vie de la cité, mais aussi de rencontrer des gens. D'un point de vue personnel, c'est très enrichissant.

ELECTRA GOLF : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE DE 18 LOGEMENTS DANS LE QUARTIER DE LA GARE

À l'angle des rues Jules-Ferry et du Docteur Dhénin, en lieu et place de l'ancienne friche des établissements Masson, va sortir de terre une nouvelle résidence de 18 logements, dont la livraison est prévue au dernier trimestre 2022.



Cette nouvelle résidence sera résolument respectueuse de l'environnement.

Dans le cadre de sa stratégie de résorption et de reconversion des friches, la Ville de Béthune a trouvé un promoteur immobilier (Myriad Immobilier) pour transformer la friche des anciens établissements Masson en une résidence à taille humaine, respectueuse de l'environnement et dans l'air du temps.

Cette résidence bénéficiera des dernières normes de construction certifiées NF et bâtiment basse consommation, tant au niveau énergétique, thermique, phonique qu'en termes d'accessibilité. Elle sera composée de 18 appartements répartis sur trois étages, allant du T2 au T4. Chaque appartement disposera d'un balcon de 5m² à 60m². Les options écologiques retenues par l'architecte prévoient également une installation photovoltaïque garantissant plus de 5000kg/an d'économies de CO₂, tout en permettant la production d'électricité pour la consommation des parties

communes, avec une revente du surplus pour faire baisser les charges de copropriété.

Un toit terrasse végétalisé et des bornes de recharge pour véhicules électriques

Idéalement placée, à proximité de la gare et du centre-ville, la résidence Electra Golf apportera une nouvelle vision du vivre ensemble et s'intégrera parfaitement dans le quartier.

Elle alliera la pureté d'une architecture contemporaine et la convivialité d'une résidence où il fait bon vivre, où l'on peut partager le jardin, l'aire de jeux. Les intérieurs des appartements seront lumineux et confortables.

L'une des particularités de cette résidence sera, sans nul doute, son toit végétalisé accessible à tous les résidents. Il s'agira d'un jardin aromatique partagé, où chaque habitant pourra planter

et entretenir les diverses jardinières communes.

Autre innovation, chaque place de parking sera équipée d'une prise électrique afin de permettre aux propriétaires de véhicules électriques ou hybrides de recharger leur véhicule.



Flashez le QRcode ci-dessus pour découvrir le projet dans le détail.

Plus de renseignements :
Myriad Immobilier - contact@myriad-immo.fr - 03 20 00 65 90

RÉHABILITÉ ET MODERNISÉ, LE PARC DE LA CITÉ BLANCHE A ROUVERT SES PORTES !

Le samedi 5 juin, le parc de la Cité Blanche a rouvert. Dans le cadre du plan «1 quartier, 1 parc », 184 916€ ont été investis par la Ville de Béthune pour repenser et réaménager ce site, et ainsi répondre aux attentes des riverains.

Le parc de la Cité Blanche a fière allure et n'aura rien à envier aux autres parcs et jardins de la Ville.

Après une première phase de travaux qui a permis de défricher le site, de l'agrandir tout en maintenant un bel espace arboré, le chantier s'est concentré sur la réhabilitation du parc avec la création d'une placette et de nouveaux cheminements en sable stabilisé, puis la pose de jeux pour les enfants et de mobilier urbain.

La dernière phase a consisté en la création de potagers (qui seront gérés par l'association EMIE) et d'un espace canin clôturé. Ce dernier permettra aux

propriétaires de chiens de les laisser se dégourdir les pattes dans un espace fermé, sans danger pour les usagers, le tout sous la surveillance de leur maître.

Pour plus de sécurité, comme dans l'ensemble des parcs de la ville, un nouvel éclairage a été installé et sera complété par la pose de caméras de vidéoprotection.

À noter que l'entrée du parc s'effectue par la grille côté rue de la Cité Blanche.



Trois mois de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter et moderniser le parc de la Cité Blanche.

EN BREF

TRAVAUX AVENUE SULLY

Depuis mai, un chantier est engagé par la société BREZILLON, avenue Sully, entre la rue Buridan et le rond-point ex-garage Esso. Les travaux portent sur la restauration d'un ancien garage, dans lequel sera aménagée une boutique Bouygues Telecom.

Dans le cadre de ces travaux, la circulation est passée en sens unique avenue Sully, du rond-point ex-garage Esso à l'intersection de la rue Buridan. Il est également interdit de stationner le long et aux abords du chantier. Une déviation est mise en place via l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, la place du Maréchal Foch, la rue Buridan, le boulevard Vauban et le boulevard du Général Leclerc.

MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION RUES SAINT-POL, LILLERS ET MONTREUIL

Le chantier de rénovation de la rue de Saint-Pol, pensé et co-construit avec les riverains, est terminé. Pour répondre aux attentes des riverains, le sens de circulation dans les rues de Saint-Pol, Lillers et Montreuil a été modifié comme suit :

- La rue de Saint-Pol est désormais entièrement à sens unique. La circulation des véhicules y est possible uniquement dans le sens rue du Bois Dérodé vers le boulevard des Etats-Unis.
- La circulation dans la rue de Lillers est possible uniquement en sens unique dans le sens place d'Artois vers la rue de Saint-Pol.
- La rue de Montreuil est en sens unique dans le sens rue de Saint-Pol vers la place d'Artois.



LE PALAIS DES SPORTS HENRI LOUCHART SES PORTES LE SAMEDI 29 MAI !

C'est désormais l'un des plus beaux équipements sportifs du département. Le Palais des Sports Henri-Louchart a reçu ses premières joutes sportives en mai. Un week-end temps fort a été programmé les 29 et 30 mai derniers, durant lequel les Béthunois ont pu découvrir ce nouveau temple du sport flambant neuf.

3,3 millions d'euros hors taxes ont été investis dans cet équipement, dont 305 000€ de subvention de l'Agence Nationale du Sport et 150 000€ du Conseil Régional des Hauts-de-France. Le Palais des Sports est un nouvel équipement structurant, participant au renouveau du quartier de la rue de Lille, qui fera la part belle au sport, mais qui pourra se modular pour accueillir d'autres types de manifestations.

Il est composé de deux grandes salles, dont une est réservée à la pratique du badminton. La seconde permettra aux clubs de futsal, de handball et de basket-ball de disposer d'une salle partagée, pouvant accueillir 500 spectateurs assis, et dotée d'un écran de retransmission.

La dernière phase de travaux s'est terminée fin avril, avec la pose du nouveau revêtement de sol. L'ouverture du Palais des Sports a eu lieu début mai. Contraintes sanitaires obligent, seuls les sportifs professionnels y ont accès. Les clés ont été symboliquement remises à Savatore Canetti, Président de Béthune Futsal, le 30 avril dernier. La salle ayant été homologuée par la Fédération Française de Football, l'équipe béthunoise de futsal a pu disputer la fin de saison à domicile.

La dernière journée s'est déroulée le 29 mai dernier, Béthune s'imposant à domicile sur le score de 6 à 3.



Le complexe Henri Louchart a rouvert ses portes officiellement le 29 mai dernier **1**

Le public a pu découvrir un équipement moderne, qui répondra aux besoins des associations sportives et culturelles **2**

Béthune Futsal a disputé son dernier match de championnat face à Hérouville, le 29 mai **3**

Les supporters du club de Futsal ont déjà pris leurs marques en tribune **4**

Les locaux se sont imposés sur le score de 6 à 3, face aux normands d'Hérouville **5**



EN BREF

A OUVERT OFFICIELLEMENT



LA CHAUFFERIE NORD RELIÉE AU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le projet de relier le centre de valorisation énergétique de Labeuvrière à la chaufferie nord touche au but.

Grâce à cela, les calories brûlées de l'incinérateur des déchets du CVE contribueront à chauffer en partie les équipements publics, privés et les immeubles de logements reliés au réseau de chauffage urbain de Béthune. Cette énergie est produite localement et est moins chère.

Les premiers essais d'alimentation du réseau de chauffage urbain seront réalisés en juin.



GARE : LE PARKING RELAIS NORD OUVERT DEPUIS LE 22 MARS

Quartier de la Gare, le parking relais nord est accessible depuis le 22 mars. Financé par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, avec la participation financière de l'État et du Conseil Régional des Hauts-de-France, ce nouvel équipement propose 460 places de stationnement gratuites à destination des usagers du train.

Ce parking est placé sous vidéoprotection. Il vient compléter l'offre de stationnement gratuit (près de 1 000 places) déjà existante dans le quartier de la gare. À noter qu'il possède des places réservées pour les personnes à mobilité réduite et des bornes de recharge pour les véhicules électriques.



L'ASSOCIATION DU QUARTIER DE LA GARE, FER DE LANCE DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE



Un premier marché de producteurs locaux était organisé le 5 juin dernier, sur le parvis de la Gare. Cet événement, renouvelé depuis, était porté par la jeune Association du Quartier de la Gare, qui fédère les commerçants de cette partie de la Ville.

L'Association du Quartier de la Gare a vu le jour en novembre 2020, lancée par Ouafae Zidou. « *J'y songeais depuis un certain temps et l'idée s'est concrétisée à l'automne dernier, en plein second confinement, avec la volonté de contribuer à dynamiser le quartier de la gare. Avec le cinéma, nous avons la chance de disposer d'une locomotive. On sent que le secteur attire une nouvelle clientèle, composée de beaucoup de jeunes. Nous devons surfer sur cette vague et contribuer à renforcer cette attractivité retrouvée* », explique Ouafae Zidou, présidente de l'association. Sylvie Gallet, directrice d'Étoile Cinémas et vice-présidente de

l'association, a été séduite par le projet et n'a pas hésité à y adhérer : « *Le cinéma souhaite s'intégrer pleinement à la vie du quartier et jouer le jeu de la proximité.* »

Le 5 juin dernier, l'association a lancé sa première initiative : un marché local, fermier et artisanal. « *Nous voulions privilégier les circuits courts et nous inscrire dans un esprit de vente directe du producteur au consommateur* », précise Ouafae Zidou.

Au total, 13 professionnels du Béthunois ont participé à cette première qui se déroulait sur le centre névralgique du quartier, le parvis de la Gare. « *En raison des conditions sanitaires, nous avons dû limiter le nombre d'exposants. Cependant, une grande diversité de produits du terroir était représentée, fruits, légumes, miel, viande, bière... Des restaurateurs ont aussi proposé des plats à emporter...* », relève Sylvie Gallet. Devant le succès rencontré, l'opération a été renouvelée sur les trois samedis suivants.

D'autres projets à l'étude

Cette expérimentation sera suivie d'autres et la jeune association souhaite multiplier les initiatives de ce type : « *On veut bien entendu se calquer sur les grands événements de la vie béthunoise, comme Béthune Rétro, la Cité de Noël... On ne manque pas d'idées pour créer de l'animation autour de la gare* », précise Ouafae Zidou.

À ce jour, l'Association du Quartier de la Gare fédère une cinquantaine de membres : cafetiers, restaurateurs, commerçants, artisans, entreprises de services... Ils évoluent dans des domaines variés et cela constitue sans conteste une force. Emboîtant le pas d'Étoile Cinémas, la direction de l'Hôtel Ibis a rejoint également l'association. De bon augure pour la suite des événements.



Ouafae Zidou et Sylvie Gallet, respectivement présidente et vice-présidente de l'Association du Quartier de la Gare.

CONCOURS « LES BOUTIQUES D'OR » AVEC LE BON POUR ___ MA VILLE : 12 COMMERCES PLÉBISCITÉS PAR LES BÉTHUNOIS !

Dans le cadre du programme Le Bon ___ Pour Ma Ville mené en partenariat avec la Ville de Béthune, Leboncoin a lancé le concours « Les Boutiques d'Or ». L'événement avait pour but de célébrer les commerces qui font battre le cœur de la ville de Béthune.

Le public a eu jusqu'au 7 mai pour nommer, depuis le site internet et les réseaux sociaux de Le Bon Pour Ma Ville, ses commerçants préférés. Un jury de 25 personnes composé de volontaires et de responsables de Leboncoin s'est réuni le 27 mai pour établir le classement des six catégories identifiées, à raison de deux lauréats par catégorie (lauréat or, lauréat argent) :

● « **Commerce durable** » qui récompense deux commerces ayant mis en

place des pratiques visant à réduire leur empreinte environnementale et/ou à offrir des modes de consommation durables. *Les deux lauréats sont : Boko (mention or) et Naturela (mention argent)*

● « **Retrouvailles** » qui mettait en lumière deux commerces, peut-être entièrement ou partiellement fermés durant le confinement, que les Béthunois avaient hâte de retrouver.

Les deux lauréats sont : Le Nautilus (mention or) et le Kerry Yob (mention argent)

● « **Pépîte insolite** » qui récompense deux commerces insolites, par leurs produits, leur localisation ou l'expérience qu'ils proposent.

Les deux lauréats sont : L'Instant créatif (mention or) et Sundry (mention argent)

● « **Comme à la Maison** » : la catégorie de commerce chez qui on se sent bien.

Les deux lauréats sont : À la Maison (mention or) et L'échappée belle by Célia (mention argent)

● « **Commerce solidaire** » : en cette période compliquée, cette catégorie récompense deux commerçants ayant mis en place des initiatives solidaires envers d'autres commerçants, des habitants ou encore des associations de la ville.

Les deux lauréats sont : Etoile Cinémas (mention or) et Lecherbonnier (mention argent)

● « **Prodige numérique** » qui récompense deux commerçants qui ont su s'adapter durant la crise et développer leur visibilité en ligne.

Les deux lauréats sont : Phox photo robert (mention or) et Carré-Torcq (mention argent)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Ville de Béthune salue l'arrivée de nouvelles enseignes qui viennent renforcer l'offre et l'attractivité de la commune. Votre commerce est ouvert depuis peu à Béthune ? Contactez la Mairie !



LA COUR DES MIRACLES
Salon de tatouages et street boutique
137, boulevard Poincaré



AUX PETITS DÉLICES
Point chaud et épicerie
Place de la Communication



GALERIE D'ART
Exposition et vente d'œuvres d'art
Rue des Treilles



BEAUTÉ D'OR
Salon d'esthétique
204, rue de Lille



APPOSTO
Bar à pâtes
130, place Clémenceau



AÉSIO
Mutuelle
Boulevard Poincaré

JUSQU'AU 11 JUILLET, LA CHAPELLE SAINT-PRY ACCUEILLE L'EXPOSITION « GRAVURES ET SCULPTURES : ENTRE MARBRES ET ENCRE »

L'exposition était dans les starting-blocks. Tout était prêt. La pandémie et le confinement qui s'en est suivi ont retardé son déploiement. On n'attendait que le feu vert lié au déconfinement. Depuis le 20 mai, c'est chose faite. Plus de 80 pièces de gravures et de sculptures d'art contemporain sont ainsi visibles dans l'écrin culturel qu'est la chapelle Saint-Pry.

Neuf artistes et quatre-vingt-une pièces composent la collection intitulée « Gravures et sculptures : entre marbres et encres ». Cette exposition, mise en place par la Ville de Béthune et Pandem'Art, donne la part belle aux œuvres contemporaines de gravures et de sculptures.

De la douceur de la pierre à la poé-

sie des pigments, de la blancheur du marbre à la couleur des encres, de l'empreinte à la taille, de l'acide à l'émeri, « Gravures et Sculptures » vous invite, comme autant de voyages intemporels, à la découverte des univers de neuf artistes, maîtres de leur art et, le temps de la visite, maîtres de vos émotions... entre marbres et encres.

Des noms d'artistes (Corinne Cesca, Mélanie Vallet, Francis Rigenbach, Pavan...) qui parleront aux connaisseurs du genre et qui donneront envie aux néophytes de pousser les portes de la chapelle Saint-Pry afin de découvrir ce pan majeur qui a tant apporté à l'art.

Ouvert du mardi au samedi de 14h30 à 18h, ainsi que les dimanches 4 et 11 juillet de 14h30 à 18h.



Plus de quatre-vingt œuvres sont exposées dans le cadre de l'exposition.

FESTIVAL « LES PETITS BONHEURS » JUSQU'AU 5 JUILLET !

Le festival des Petits Bonheurs a débuté le 2 juin et se déroulera jusqu'au 5 juillet. Organisé par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, ce rendez-vous a pour vocation de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits bonheurs à tous, notamment au travers de la création artistique.

Accompagnées d'artistes, ces derniers créent des œuvres éphémères de « street art » dans des lieux inattendus. Laissez les Petits Bonheurs vous surprendre avec son lot de détournements de mobilier urbain, mises en scène et autres trompe-l'œil.

Quelques grands noms du « street art » sont intervenus à Béthune depuis le 2 juin et d'autres interviendront d'ici le 5 juillet.

• **Scaf Oner** a ainsi réalisé deux graffs dans le quartier de l'Horlogerie au

début du mois de juin.

- **Le 7 juin dernier, Mister Pee** a procédé à l'installation d'œuvres en bois au Jardin public et impasse du Perroy.
- **Du 14 au 19 juin**, l'artiste **Julien de Casablanca** interviendra sur divers bâtiments situés rues Blanc, Chappe, impasse et parc du Perroy, ainsi qu'au collège Verlaine.
- **Le 23 juin, Matt-Tieu**
- **Du 28 juin au 2 juillet**, **Oak Oak** réalisera des graffs et collages à l'école Michelet et rond-point Saint-Pry.
- **Les 30 juin et 1^{er} juillet**, **Erwann Guerroué** créera des œuvres éphémères à la craie sur le parvis de la Gare.

- **Du 28 juin au 5 juillet 2021**, le photographe **Richard Unglik** présentera l'exposition de photographies « Playmobil-Art ». Vingt-neuf œuvres sous forme de posters seront présentées à travers la ville.



Des graffs en trompe-l'œil ont été réalisés quartier de l'Horlogerie.

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. Ils sont limités à 1010 caractères avec espaces. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

GROUPE MAJORITAIRE « CONTINUONS ENSEMBLE ! »

Préparer la sortie de crise sanitaire dans le cadre des contraintes imposées par l'État, voilà ce sur quoi nous travaillons depuis plusieurs semaines. Un grand merci à tous les acteurs mobilisés, associations, agents de la ville, commerçants, qui oeuvrent à nos côtés pour que Béthune bouge, pour que Béthune revive ! Avec ses commerces rouverts, ses terrasses de cafés et restaurants animées, la reprise de son tissu associatif, le cœur de notre ville bat à nouveau ! Après cette longue période durant laquelle nous avons été privés de nos festivités, Béthune va également renouer avec sa riche programmation événementielle. Animations dans tous les quartiers, concerts et feu d'artifice du 13 et 14 juillet, le toboggan géant La Grande Glisse, Béthune Rétro... Pour autant, nous restons prudents pour vous permettre de vivre l'été en toute sérénité. Et parce que votre cadre de vie a toujours été au cœur de nos priorités, nous serons également vigilants sur le maintien de la tranquillité publique dans notre commune afin de permettre à chacun de vivre un été festif et paisible. Comptez sur nous !

Olivier GACQUERRE et les élus du groupe majoritaire « Continuons ensemble ! »

GROUPE « LES BÉTHUNOIS, AVANT TOUT ! »

Depuis un an, nous vivons une situation sanitaire dramatique qui dure et qui malheureusement durera encore à travers notamment ses conséquences sociales et économiques. Nos concitoyens sont éreintés et désemparés. Ils ont besoin de repères mais surtout de stabilité. Les collectivités locales et l'institution départementale sont en première ligne pour répondre à leurs attentes du quotidien et, parce qu'elles sont des échelons incontournables de proximité, nous devons ensemble donner ces signes si nécessaires à nos concitoyens de tous âges, à nos entreprises, à nos commerçants et à nos communes. Chères Béthunoises, cher Béthunois, à mon sens, c'est aujourd'hui ce qui nous rassemble qui doit être mis en avant bien plus que ce qui peut nous différencier. C'est dans cet esprit de solidarité, que cette année j'ai estimé indispensable de voter favorablement le budget de la ville proposé par la majorité municipale pour faire face ensemble à cette situation si particulière.

Nathalie DELBART et les élus du groupe « Les Béthunois, avant tout ! »

GROUPE « BÉTHUNE, DÉCIDONS NOTRE AVENIR »

Bénévoles associatifs toujours dans le flou Personnel en danger

Face à la crise sanitaire les associations sont confrontées à des situations inédites dans leur fonctionnement et se retrouvent fragilisées dans leur gestion. L'intention du maire de Béthune n'est pas claire.

Alors que la recherche du lien social s'organise autant pour ceux qui sont dans le besoin, que pour ceux qui s'impliquent en offrant leur temps et leur énergie, la mairie de Béthune continue de favoriser les associations amies.

Dans le même temps, sous couvert de la pandémie et de la crise, le maire de Béthune poursuit sa lente destruction des services publics en embauchant des contractuels et en supprimant des emplois publics. De nouveaux agents qui ne seront plus protégés par leur statut et qui seront à la merci des décisions politiques de la municipalité.

Nous dénonçons la politisation masquée et resterons vigilants.

Stéphane SAINT-ANDRÉ, Virginie CAPELLE et la liste « Béthune, décidons notre avenir »

GROUPE « ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE »

Brigitte HELLE et les élus du groupe « Alternative éco-citoyenne »

Texte non parvenu dans les délais (Règlement Intérieur - art. 30)

GROUPE « TOUS RASSEMBLÉS POUR BÉTHUNE »

Le Maire de Béthune donne raison au Rassemblement National !

La thématique de la sécurité des Béthunoises et des Béthunois fut un sujet majeur dans le débat des dernières élections municipales. Dès lors, plusieurs propositions fut inscrites au sein de notre programme, notamment sur la création d'un Centre de Supervision Urbain Intercommunal permettant d'appréhender sur le fait les actes de délinquance. Surprise, nous apprenons par le Maire de Béthune lors du dernier conseil municipal, la création d'un CSU avant la fin de son mandat. Mieux encore, celui-ci doit être, selon l'édile, à vocation intercommunale. Nous soupçonnons M. Gacquerre d'avoir conservé le programme du Rassemblement National pour les élections municipales de 2020 et ainsi proposer aux habitants de Béthune un outil primordial pour la tranquillité publique. De ce fait, nous nous réjouissons de cette annonce qui permet de montrer, une fois de plus, que les idées du Rassemblement National dépassent désormais les clivages politiques.

Alexandre MAESELE et les élus du groupe « Tous rassemblés pour Béthune »

B É T H U N E
SMART CITY

Un été DE FOLIE

JUILLET / AOÛT 2021

EURO 2020 ♦ 13 & 14 JUILLET

BÉTHUNE BEACH

MUR D'ESCALADE/BMX/PARKOUR

LA GRANDE GLISSE

CIRQUE ♦ ARTISTES DE RUE ♦ DJ SET

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

BÉTHUNE

RÉTRO

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ SUR

BETHUNE.FR

@villebethune
f t i